



Le 8 octobre 2014

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

À une séance ordinaire tenue le 7 octobre 2014 et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes; M. Jean-Luc Barthe, Maire, Dames Sylvie Boucher et Nathalie Ross, conseillères, MM. Christian Valois, Daniel Valois et Alain Deguise, Serge Lacoursière, conseillers.

Est aussi présent Mélanie Messier, secrétaire-trésorière, formant quorum sous la présidence de M. Jean-Luc Barthe, Maire, on procéda de la façon suivante :

2014-199

Lettre d'appui pour sauver Postes Canada

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Qu'il soit résolu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Qu'il soit aussi résolu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Christian Valois résolu unanimement de faire parvenir la présente résolution au ministre des Transports, au président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, au député de Berthier monsieur André Villeneuve et à la députée fédérale.

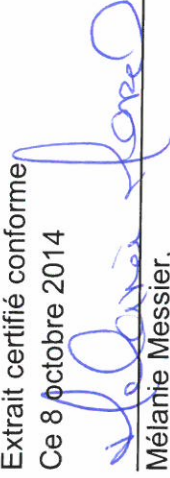
Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville
Tour C, 29^e étage 330, rue Sparks

Monsieur André Villeneuve, député de Berthier
L-Pavillon 204, rue Principale
Saint-Jean-de-Matha (Québec)
J0K 2S0

Madame Ruth Ellen Brousseau, députée fédérale
343, avenue St-Laurent
Louiseville (Québec)
J5V 1K2

Extrait certifié conforme

Ce 8 octobre 2014



Mélanie Messier,

Secrétaire-trésorière & directrice générale adjointe